

La présidence Macron face à sa part d'ombre 20 juillet 2018 Par Edwy Plenel

L'affaire Benalla évoque un climat nauséabond de basse police et de cabinet privé au cœur de l'Élysée. Cette privatisation de la sécurité présidentielle dévoile la part d'ombre du monarchisme macronien.

ici donc deux collaborateurs de la présidence de la République, Alexandre Benalla et son acolyte Vincent Crase, surpris dans leurs méfaits : faux policiers mais vrais cogneurs de manifestants. Il n'est pas exclu que ces irréguliers abrités par l'Élysée soient plus nombreux, comme le suggère l'énigme d'un troisième homme, Philippe Mizerski, également présent le 1^{er} mai. Il n'est pas exclu non plus que leurs méfaits soient eux aussi plus nombreux, comme le montrent leur aisance à s'imposer aux forces de police sur le terrain, leur capacité de faire interpellier les manifestants victimes de leurs coups (*lire là nos révélations*) et leurs relais au sein de la préfecture de police pour obtenir des informations.

La présidence Macron aura donc aussi privatisé le maintien de l'ordre. Premier défilé syndical de la Fête des travailleurs à avoir été démembré et empêché, au prétexte des casseurs près du pont d'Austerlitz, ce 1^{er} mai aura aussi connu cette innovation : des personnels de l'Élysée, infiltrés sur ordre au cœur du dispositif policier, qui n'ont pas hésité à jouer les agents provocateurs. Et qui, malgré la connaissance presque immédiate de leur comportement en haut lieu, étaient protégés depuis plus de deux mois et demi par tout l'appareil d'État, depuis son sommet, la présidence, jusqu'à ses ministères, celui de l'intérieur, et ses administrations, la préfecture de police. Difficile de trouver un précédent, sinon le climat barbouzard de l'après-68, quand l'État lui-même organisait parfois la violence qu'il prétendait combattre.

Les images filmées le 1^{er} mai place de la Contrescarpe, dans le V^e arrondissement de Paris, montrent en action des nervis et non pas des serveurs de la République. Un nervi, du pluriel de l'italien *nervo*, qui signifie « vigueur », c'est un homme de main. De ceux qui font facilement le coup de poing et qui sont utiles aux coups de force politiques. Fascinés par la sécurité, ces amateurs sortis du rang singent les professionnels, sans en accepter les contraintes. Pour eux, l'ordre se passe aisément de la loi et le désordre leur sert souvent de marchepied. Fiers-à-bras se moquant des règles et des conventions, ambitieux passés sans transition des services d'ordre militants au palais présidentiel, bénéficiant dès lors de passe-droits, la protection élyséenne générant le raccourci administratif, ils illustrent cette voyoucratie nichée dans la part d'ombre d'une politique saisie par l'obsession du pouvoir.

Ce n'est pas la première fois, et ce ne sera pas la dernière, que la chronique fait-diversière met en évidence combien le pouvoir personnel qui caractérise l'absolutisme présidentiel français entraîne dans son sillage un monde interlope et improbable d'habiles et de parvenus, offrant au pouvoir leurs talents transgressifs et leurs audaces illégales. Mais il est plus inhabituel de découvrir ses protagonistes au cœur du dispositif et non plus à sa marge. Soudain mis en lumière, Alexandre Benalla se révèle en effet un personnage central de l'aventure présidentielle d'Emmanuel Macron. De la campagne électorale au palais élyséen, d'autres images le montrent omniprésent et indispensable, au plus près du candidat hier, du chef de l'État aujourd'hui. La raison en est simple : ce n'est pas n'importe quel collaborateur d'Emmanuel Macron.

Sous le titre anodin d'adjoint au chef de cabinet, Alexandre Benalla était le « Monsieur sécurité » du chef de l'État. Responsable de sa sécurité personnelle et privée, il avait la charge de protéger ses secrets et son intimité. Homme de confiance, il était logé quai Branly dans des dépendances de l'Élysée qui, sous la présidence de François Mitterrand, ont hébergé la vie privée qu'il dissimula si longtemps – sa fille Mazarine Pingeot et sa mère – et le fidèle qui en fut le gardien jusqu'à son suicide en 1994 – le fantasque François de Grossouvre.

Lire aussi

- Nouvelle vidéo: Benalla a fait interpellier sa victime Par christophe Gueugneau et Antton Rouget
- Benalla en garde à vue, et finalement licencié Par Karl Laske
- Les zones grises du faux policier de l'Elysée Par Karl Laske et Michaël Hajdenberg
- Affaire Benalla: les oppositions obtiennent une commission d'enquête Par Pauline Graulle

Loin d'être relégué au second plan, Alexandre Benalla manifestait volontiers son importance dans le dispositif présidentiel, comme Mediapart put le constater au Palais de Chaillot, lors du repérage des lieux préalable à l'entretien avec Emmanuel Macron du 15 avril. Au prétexte de la sécurité, il entendait dicter la mise en scène, sans que quiconque de l'Élysée ne le remette à sa place.

La panique qui, aujourd'hui, s'empare de la cour macronienne et des députés LREM ne pourra aisément effacer cette vérité de fait : par choix et volonté du président de la République lui-même, Alexandre Benalla avait une place aussi démesurée qu'incompréhensible au vu d'une part de son parcours personnel et d'autre part du dispositif sécuritaire. Comment expliquer qu'un jeune homme n'ayant d'autres états de service que le S.O. du Parti socialiste puis de En Marche! puisse occuper avec une telle liberté doublée d'irresponsabilité un rôle si important ? Comment justifier sa fonction sécuritaire, bizarrement occultée dans l'organigramme officiel, alors qu'il existe une unité spécialisée, fortement dotée, le Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), composée de gendarmes et de policiers, tous professionnels expérimentés ?

Avant même que ses méfaits soient révélés, Alexandre Benalla était déjà hors de la loi commune, hors usage réglementaire, hors cadre administratif. C'est pourquoi ses actes personnels engagent la responsabilité politique de celui qui l'a choisi et nommé : Emmanuel Macron, et nul autre. Seul ce choix présidentiel, entre caprice monarchique et bon plaisir, peut expliquer la mansuétude et la protection dont a bénéficié son « Monsieur Sécurité » après sa virée du 1^{er} mai. Alors même que plusieurs délits lui sont potentiellement imputables – coups et blessures volontaires (article 222-13 du code pénal), immixtion dans une fonction publique (article 433-12), exercice créant la confusion avec une fonction publique (article 433-13), etc. –, il a été couvert par l'appareil d'État.

Le précédent de la cellule de l'Élysée

Connu pour sa rigueur dans ses précédentes fonctions préfectorales, le directeur de cabinet Patrick Strzoda a pourtant dû se contenter d'une sanction bénigne, deux petites semaines de mise à pied. Le récit qui, aujourd'hui, par la voix du porte-parole de la présidence, tente de la justifier ne s'embarrasse guère de vraisemblance, affirmant qu'Alexandre Benalla était en congé le 1^{er} mai, comme si un salarié posait des congés un jour férié... Non seulement il n'a pas été automatiquement licencié pour faute grave – il a été au contraire maintenu parmi le personnel élyséen –, mais de plus la justice n'a pas été saisie, alors que l'article 40 du code de procédure pénale obligeait à le faire : « *Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs.* »

Tandis que le ministère de l'intérieur ne bronchait pas, alors même que l'intégrité de la police est atteinte, le cabinet de l'Élysée faisait l'autruche, jouant la montre et l'oubli, en espérant, jusqu'aux révélations du *Monde* le 18 juillet au soir, que rien ne se sache pour que tout puisse continuer comme avant. Dans un système où les imprudences, les fautes et les erreurs du prince ligotent tous ceux qui le servent, la République a été de bout en bout bafouée. Seul le soutien aveugle du président lui-même peut expliquer que l'auteur de délits si manifestes ait été à ce point protégé.

L'affaire Benalla est bien plus que la sortie de route d'un collaborateur élyséen. Elle est une alerte sur la dérive de cette présidence vers un pouvoir encore plus sans partage du chef de l'État, dans une marche consulaire, avec coup de force permanent, en direction d'une présidentialisation accrue de la V^e République, ignorant les contre-pouvoirs, effaçant le premier ministre et soumettant le Parlement, humiliant les opposants et méprisant la société.

Car, dès que le pouvoir se veut personnel, la basse police est à son affaire. Protégeant ses secrets, où souvent se mélangent intérêt public et vie privée, elle impose sa propre loi qui, au prétexte de la raison d'État, échappe à la loi. On ne saura jamais ce qu'aurait été la suite de l'aventure élyséenne d'Alexandre Benalla et de la petite bande qui l'entoure, même si l'on devine qu'aucune règle éthique ou principe moral ne l'aurait entravé pour parvenir à ses fins, discréditer les oppositions politiques ou empêcher les curiosités journalistiques. Mais le peu que l'on en sait rappelle déjà un précédent, autrement professionnel dans son apparence, qui, faute d'avoir été débusqué à temps, eut le temps de faire bien des dégâts : la cellule de l'Élysée au tout début du premier septennat de François Mitterrand, véritable service privé de sécurité et de renseignement.

Rapidement converti au pouvoir personnel qu'il dénonçait dans l'opposition, le premier président élu à gauche de la V^e République prit prétexte d'arguments sécuritaires – le terrorisme déjà – pour créer sa propre garde rapprochée, un service spécial dévoué à la protection de ce qu'il voulait absolument cacher et, aussi, de ce qu'il voulait absolument savoir. Atteint d'un cancer peu de temps après son élection de 1981, François Mitterrand réussit ainsi à cacher sa maladie jusqu'aux toutes dernières années de sa longue présidence, qui dura 14 ans. De même, il réussit à protéger sa double vie, affichant publiquement sa famille officielle et dissimulant sa famille officieuse dans les palais de la République, jusqu'au jour, tardif, où il décida de mettre en scène lui-même la révélation de son existence.

Dans cette privatisation du pouvoir, la vie privée est toujours un bon prétexte. Sous couvert de la protéger, l'absolu du secret autorise l'abus de pouvoir. C'est ainsi que, détentrice des secrets intimes du Président, la cellule de l'Élysée mitterrandienne se rendit célèbre pour ses écoutes illégales d'opposants, de proches, d'avocats, de journalistes, etc., sans compter bien d'autres transgressions autorisées par son sauf-conduit présidentiel. Elle aussi mélangeait les genres, fréquentait les arrière-cours policières, jouait de son aura présidentielle pour s'imposer aux services, fédérait une bande de pieds-nickelés aussi néfastes que maladroits...

Dévoilant la tentation macronienne d'un service de sécurité privé à l'Élysée, l'affaire Benalla arrive heureusement à temps pour empêcher que cet abus de pouvoir prolifère. Mais elle révèle que ce président élu sur la promesse d'une « *révolution démocratique profonde* » en est la négation incarnée. Près de deux ans après que ces mots ont été imprimés dans un livre dont le titre, *Révolution* (XO Éditions), semble aujourd'hui sorti d'une nouvelle d'Orwell où le mensonge serait proclamé vérité, on peine à croire qu'y était écrit aussi que « *la responsabilité est précisément ce qui peut contribuer à restaurer un peu de cette morale collective dont nous avons tant besoin* ». Emmanuel Macron y affirmait que « *l'ultime responsabilité est politique* » et que, dans ce registre, « *certaines fautes vous disqualifient radicalement* ».

Parmi celles-ci, outre le financement politique, qui concerne tout particulièrement le prévenu et mis en examen Nicolas Sarkozy récemment invité dans son avion privé de retour de Moscou, l'actuel président de la République mentionnait les « *atteintes à l'administration publique* » et les « *atteintes à l'autorité de l'État* », fautes emblématiques de l'affaire Benalla. « *Dans de tels cas, il faut avoir la décence de s'effacer* », concluait l'homme qui refusa que son « Monsieur Sécurité » soit effacé de l'Élysée au lendemain de son escapade barbouzarde. Le florilège est inépuisable puisque, dans ce livre d'un autre temps, celui des promesses qui n'engagent à rien, on lit aussi que « *la haute fonction publique ne doit pas être exempte d'une plus grande exigence* ». Omnipotent secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler médite à loisir cette prudente recommandation, alors que son conflit d'intérêts avec la puissante et mystérieuse compagnie maritime MSC ne lui vaut aucun embarras.

Éphémères, les lumières électorales sont toujours utiles pour souligner les ombres qui gagnent, une fois au pouvoir. « *Certaines fautes vous disqualifient radicalement* », écrivait donc le candidat Macron. Il n'est pas exclu que les fautes de son protégé disqualifient radicalement sa présidence.